nada, je pense qu'il pourrait devenir possible nada se trouvent disséminées sur une vaste près d'Arbany les chercher à Troy, et vers 4 étendaé de territoire, et le gouvernement n'a heures P. M. l'on abordera la cité Impériale." nullement l'intention d'en diminuer le nombre."

Un correspondant du Pilot lui écrivait il y a pen de jours de Toronto que la place de greffier du conscii execut f, devenue vacante par la mort de M. Joseph, était encore un objet d'attente, il ne pouvait dire pour qui. Le bruit avait court que M. Cauchon accepterant cette charge, mais il ne s'était pas confirme.

On nous communique le rapport qui suit:

Institut. Canadien.

Séance de jeudi 12 juin 1851. Présidence de M. Dorion.

Après la discussion de la question du jour et les procedes d'ontre, M. Desnoyers, seconde par P. O. D smaray, Eer., fit la proposition snivante : (publice dans le dernier numero des-

Melanges.) F. Cassily, Ecr. secondé par D. E. Papi nean, Ecr., proposa en amendement:

Qu'il soit resolu: Qu'anjourd'hui, comme par le passe, l'Institut-Canadien de Montreal déclare qu'il ne soutient comme corps aucun parti politique.

L'amendement mis aux voix, est remporté par la division snivante :

Pour l'Amendement : - J. Augar, Jos. Bar-salou, G. B. Bérubé, P. T. Betty, Dr. Biband, E. B band, P. Blanchet, C. Bourdon, Jules Bouthillet, F. X. Brazean, F. Cassidy, A. Cherrier, Dr. Coderre, A. Comte. T. G. Coursoles, P. Daniel, F. H. De Caussin. C. J. N. De Montigny, F. X. De Montigny, A. Desjardins, A. A. Dorion, V. P. W. Dorion, J. Dontre, L. Doutre, E. Dontre, E. Dugas, F. X. Durand, F. E. M. Durand, J. E. Ferté, A. Fissiantt, E. Fournier, P. Gundron, C. Gravel, J. Grenier, P. Guibord, A. Guimond, P. Hudon, J. A. E. Labadie, L. Labelle, F. Lacroix, C. Lacroix, R. Laflamme, J. E. Lafon I, L. Laliberté, C. Lamontagae, Ls. Lamontague, Lapointe, P. Larose, D. Latte, C. Lemzon, L. Lazure, J. Lechire, C. Leduc, Jos. Loranger, Ls. Morin, A. Monssean, E. L. Pacand, D. E. Papinean, le supprimer. C. F. Papineau, P. G. Papineau, L. Plamondon, F. P. Pominviile, C. Pominville, C. Quevillon, W. H. Rowen, A. Roy, J. R.

Contre l'Amendement :- L. G. Belivenn, Belle-Isle, L. P. Boivin, M. Campbell, O. Chenevert, F. Cortant, Cusson, B. Damour, C. De Grandpré, P. O. Démaray, M. Desnoyers, C. M. Desnoyers, L. B. Durocher, O. H. E. Forbes, J. Garièpy, A. Laure, Lubin Leblane, L. Lemay, Ls. Louanger, P. Lussier, L. W. Marchand, C. Marchand, Mélançon, Ed. Mercier, L. S. Morin, L. Piche, I. Poirier, E. Poitevin, F. Pominville, E. Ranson, L. Rivet, J. A. Tarlhades, Dr. Trudel, L. Turgeon, Valtée.-36.

Sincennes, C. C. Spenard, A. St. Amand.

A Tellier, C. G. Lazure. -72.

L'Amendement, devenu motion principale, est adopté sur même division,

Il est résulu, sur proposition de F. P. Pominville, Eer., seconde par M. A. Tellier, que les procedés de cette séance soient publiés dans les journaux français de cette ville.

Treize nouveaux membres actifs sont admis.

Après quoi la seauce est levée. L. W. Marchand. S. A. S. C

Montréal, 13 Jain 1851.

On lit dans la Minerve:

" Excursion de Montréal à New-York, le 4 inillet. - M. G. Batchelor, qui vient d'arriver à Montréal nous annonce que les arrangements relatifs à l'exentsion de plaisir de Montréal à New-York sont complètes d'une manière qui satisfera, penso-t-il, tont le monde. En effet, on quittera Montréal le matin de honne heure, et l'on traversera le lac Champlain de jour.

Et ils l'ont entraînée....

En prison?

Helas! mademoiselle, je ne sais pas... j'ai pa m'échapper.... je suis accoura bien... vite. El ce papier, Petit-Pierre? ce papier?.. Etait cache dans ses vêtements...

Alors, tout est perdu !.. s'ecria Jeanne. Vontez vous que je retourne là bas, mademoiselle?

Non, enfant, murmura Jeanne en se loissant tomber sur un siège avec un profond accablement. Arrête l., arrête l., Tu consais Baptis. tin, Petit-Pierre?... ce n'est pas lui? Oh! non, mademoiselle; e'est un visage que

je n'ai jamais vu.

Petit-Pierre ctait debout, Jeanne avait le téle penchée sur sa poitrine :

Mon pere !... mon pauvre pere !.. ils le tueront. dit-elle. Elle se leva brusquement et prit à la fois les

deux mains de Petit-Pierre. Twas raison, enfant... Il faut conrir... il faut

retourner. Oni! oni.

Mais prends garde !.. Ah! prends bien garde, Perit Pierre Je Penvoie peut-être à la mort cet enfant....

(A continuer.)

L'agrément de la conversation n'est pas d'y dominer, mais d'y rendre les autres contents d'eux mêmes. Pour plaire, il ne feut pas cheicher a montrer l'esprit qu'on v, mais | clair? il fant donner occasion aux autres de deconvrir le leur.

qui est M. Fox Maule, dit en répondant sur du soir, on trouvera les chars qui améneront militaires; quant à présent, les troupes en Cu- soit le Rindeer on le New World, remontera ex-

> ACCIDENT.-Un ensunt âgé de trois ans, appartenant à M. André Lortie, entivateur de la paroisse de St. Vincent de Paul, était sorti samedi dernier secrétement de la demenre paternelle. Il se dirigea vers un endroit de la ferme où son père était occupé à des travaux de culture. Dès que celui-ci aperçut son fils, il lui enjoignit de retourner à la maison pour s'y munir d'un chapeau : ce que fit l'enfant qui,à compter de ce moment, disparut. Etant retourne chez lui au bout deux heures, M. Lortie ne le revit coint. On procéda immédiatement à des recherches, et l'idée étant venue à quelqu'un de regarder dans un puits à promixité de l'habitation, on y découvrit l'innocente créature dont la tête fracassée indiquait suffisamment deja à ses parents desolés qu'ils n'avaient à relever qu'un adavre.

> Plurieurs article au sujet du Bill des Ecoles, des Manicipalités, est exclus faute

ANGLETERRE.

Chambre des Communes.

L'argent des Ministres en Irlande.

Séance du 12 Mai.

M. Reynolds désire savoir en quel temps le noble lord qui est à la tête du gouvernement se propose d'exécuter la promesse qu'it a faite d'un bill pour supprimer l'argent des ministres en Irlande.

Lord J. Russell répond que la discussion sur le bill des Titres Ecclesiastiques a été tellement longue qu'il appréhende de ne pouvoir introduire le ball à cette session.

M Reynolds dit qu'il profitera d'une occasion prochaine pour appeler l'attention de la chambre sur les temoiganges rendus devant le comité spécial sur l'argent des ministres en Irlande, dans le but d'introduire un bill pour

LE BILL DES TITRES ECCLESIASTIQUES.

L'ordre du jour ayant éte lu pour la formation d'un comité de la chambre sur le Bill-de l'A-somption des Tures Ecclésiastiques, la chambre se forme en comité sous la presi-

dence de M. Bernal. M T. Duncombe propose que la discussion sur le premier paragraphe soit ajournée jusqu'à ce que la aliambre ait en sa possession une conie du bref reserit ou lettres apostofiques sur lesquelles se fonde la disposition contenue daes ce paragraphe. Afin de procéder avec une juste attention dans une matière d'aussi grande importance, il est évidemment nèces svire d'avoir une copie du document, sur lequel on prétend appuyer les dispositions de ce bill de peines et d'amendes. En ce moment il n'y naucune preuve de l'existence d'un tel document. C'est ainsi que l'antre jour le journal le Times a publié un document s'annonçant comme une manifestation de Mazzim et du parti républicain d'Italie, et dont cette fenille fit le sajet d'un article, mais qui, vingt quatre heures après, n'était olus qu'une pièce émigration considerable des population irlanlausse. Il s'agit ici d'un bill qui prohibe l'as- daises n'est d'ailleurs pas prêt à s'arrêter : elle somption des titres ecclesiastiques, en vertu devient, au contraire, plus sensible de jour en de l'autorité pretendue d'un bref du Pape. He bien, le bref du 29 septembre ne confere aueun titre, aueune proéminence ou autorite quelconque; ni le nom du Cardinal Wiseman, ni celui d'aucun autre prélat Catholique Romain n'y est énonce du commencement à la lin. Il est vrai que le bref divise le pays en fractions territoriales, mais il n'attribue point de titres aux individus. La chambre n'a jamais autant fait que d'adopter un projet d'un chemin de fer sans requérit les intéresses d'établir leurs premisses. An hen de continuer à perdre le temps à s'occuper d'un bill aussi inepte et aussi inutile, on ferait beaucoup mieux de proceder sans délai aux affaires du pays. Des avis avaient été donnés tonchant une trentaine d'amendements, et l'hon, opinant croit qu'un nombre d'a peu près le double est gardé en réserve? Pourquoi l'hon. lord (Russell) ne serait-il pas assez content et des démonstrations de bigoterie auxquelles il a dejà donné lien, et de la commotion produite d'une extremité du pays à l'autre! Que du moins le document original apparaisse, afin que nos co-sujets Catholiques Romains n'aient pas occasion de dire que non-sculement nous chant. Ce fait n'a été clairement connu insultons à leur croyance, mais aussi que nous | qu'après l'exécution du condamné. Voici agissons sur des faits mensongérement suppo-

Cette motion de M. Duncombe est trouvée facticuse; elle est finalement rejetée par 221 voix contre 49, le solliciteur-général allégnant à l'encontre que l'assomption de titres dans le rovaume était un fait notoire, et que cela suf-

fisait pour ctayer le paragraphe. M. Roebuck en cette occasion a protesté contre la clause, qu'il considérait inutile d'elle-même et devant entraîner la ruine de la religion catholique en Trlande. Mais ce qui imprime à la mesure un sceau ineffaçable d'iniquité est le refus de ministre et de ses adhérents d'appayer un amendement dont le but était d'enoncer clairement que "l'eglise catholique n'aurait le droit d'exercer sa jurisduc-tion que pour les fins spirituelles." Non : les ministres ne veulent même pas reconnaître le il serait parvenn à lui arracher le conteau au pouvoir spirituel de l'église distincte de l'autorité législative du royanme! Cela est-il

la chambre des communes. Ce fonctionnaire, En arrivant à Whitehall vers 5 ou 6 heures tainement de nature à tranquilliser la Reine sur ses prérogatives. Cependant, du rejet de des organes essentiels de la vie n'avait été qui ces sujet à M. Hune :- "A l'égard du Ca- les touristes à Troy où l'on passera la nuit. Le l'amendementen question qu'avait proposé le attaqué. Un peu plus tard, l'état du blessé lendemain matin, l'un des steamhoats les plus comte d'Arundel, fant-il conclure que tout était tel qu'il n'était plus possible de s'aperceplus tard d'opèrer une réduction des forces beaux et les plus rapides de la rivière Hudson, acte de jurts diction épiscopale sera, après l'a- voir qu'il venait d'attenter à ses jours. doption du bill, nul et illegal?

Les représentants Irlandais ont conservé dans ce débat l'attitude ferme qu'ils déploient tonjours dans les grandes discussions qui intéressent la foi et la nationalité; leur persévérance à sontenir le droit est admirable. C'est là un échantillon du caractère irlandais qui sait partout et toujours eriger une harrière contre l'oppression, sons tontes les formes qu'elle emprante. Les journaux anglais ont blame severement cette attitude des représentants irlandais, et cependant on les voit puissamment secondés par quelques membres unglais, et entre autres par le comte d'Arundel et Surrey, dont le concours est des plus effica-

Nonobstant cette persistance des politiques dans la voie de l'oppression religieuse, la mesure de lord Russell n'a pas avancé d'un pas par suite des procédés que nous venons d'a-

UNIVERSITE CATHOLIQUE.

La lettre qui suit est émanée du Cardinal Wiseman :- " Sa Sainteté Pie IX ayant recommandé la fordation d'une Université Catholique en Irlande, et nos frères les archevêques on évêques de cette île ayant fait les premières démarches pour mettre à effet cette recommandation, nons, par la présente, acquiescons de tout cœur au désir qu'ils témoignent d'obtenirence autorisation pour permettre an Rev. François McGinity à sollieiter des contributous à cette fin dans les limites de notre juridiction spirituelle, et nous recommandons cette cause sacrée à la charité des

PAITS DIVERS.

DEPOPULATION DE L'IRLANDE - Bien que le recensement de l'irlande ne soit pas encore complètement terminé, et qu'il n'ait pu par consequent être officioliement public, l'Evening Post de Dublin assure que, d'après les relevés de cette supputation, voici les chiffres qu'il fants. public relativement à dissérentes villes de l'Irlande:

Population de 1841; de 1851.

Cashel 7.036-4.780 Limerick 49.393 - 44,00017.014 - 11,500Shenemaragne Coringford.)Comté de Louth) 1.110 - 887 Annadown)Galwhy) 7,108 - 3,663

Cette comparaison des deux années est éloquente, et on ne saurait s'étonner de lire dans l'Intelligencer de Lerds, que " la disette des pommes de terre en 1846 à été le signal de la ruine complète de l'agriculture irlandaise." Cette disette a produit la panyreté et la famine d'abord, pour aboutir ensuite à la dépopulation rapide des campagnes. Que faire en effet sor un sol qui ne pouvait suffire à nourrir ses habitans, et où, en même temps que le manque de vivres, se développment les maladies, ces compagnes sinistres et presqu'inévitables de la misère ? Il fallait bien émigrer pour chercher la vie sons d'antres cieux.-Cette jour parmi nous, et, pour peu que cela dure encore dix ans, tous les enfans de la verte Erin auront en vahi les Etats-Unis. Une pareille invasion serait inconfestablement à redouter si elle se portait sor un tout autre pays, mais ici. ces élémens grossiers de population se fondent vite dans la masse, grace aux facilités de travail et an besoin sans cesse croissant de bras actife; et le bien-être amène presque toujours l'amélioration morale.

-Le tribunal civil de Périgueux (France) vient de rendre son jugement dans l'affaire des héritiers Dupont contre M. Chavoix qui a tué leur père en duel. M. Chavoix a été condanné à 30,000 fr. de dommages-intérêts.

ENECUTION DE LAFOURCADE.-Lafourcade,

condamné à la peine de mort par la cour d'assises de la Seine, pour crime d'assassinat sur la personne de deux dames âgées, demeurant rue Bourbon-le-Châtean, 4, dans les circonstances dont chacun a gardé souvenir, a été exécuté le vendredi 16 mai. La nuit précédente, il avait tente de se suicider en se franpant à la poitrine avec un instrument trancomment on le raconte. Une heure ou deux avant qu'on vint annoncer le double rejet du pourvoi et du recours en grâce, alors que Lafourcade paraissait plongé dans un profond sommeil, le gardien place près de son lit aurait fait un demi-tour comme pour chercher des yeux quelque objet placé du côté opposé, de telle sorte que la poche de sa veste se serait trouvée en ce moment à la portée du condamné, qui ne faisait que semblant de dormir, y aurait plongé avec une subtilité extraordi naire sa main, en aurait retiré le conteau qui s'y trouvait et s'en scrait frappé avec la promp titude de l'éclair. Le gardien, ramené à sa surveillance speciale par-le mouvement inut-tendu qui se produisait dans le lit, se scrait re-tourné aussitôt, nurait enlevé la converture à la hâte et se scrait jeté sur Lafourcade; puis, il scrait parvenn à lui arracher le contenu au ayant été donnée sur le champ, le directeur ac-Ces deux mots : fins spirituelles, en écartant | coura avec plusieurs employes, et un medecin, tout idée d'empiétement comporel, étaient cer- qui pansa la blessure, constata que, malgré !

l'hémorargie qu'elle avait provequée, ancun

Ce fut alors que le greffier de la prison de la Roquette vint lui donner lecture de l'arrêt et lui annoncer le rejet de son pourvoi en grâce; en même temps le nouvel aumonier de la prison était introduit auprès du condamné. Lufourcade apprit avec résignation la fatale nouvelle et éconfaguee recheillement les paroles de consolation du charitable ecclisia-tique pendant toute la durée des fonestes apprêts. Quant la toilette du condamné fut terminée, il fut livré aux exécuteurs. A sept heures et demie, Lafourcade, extrait de la prison, montoit dans la voiture, dite panier-à-salade, qui devait le conduire au lieu de l'exécution, et l'aumônier prenait place auprès de lui. Un détachement de gardes républicains et de gendarmerie de la Seine formait l'escorte ; le cortège suncbre arrivait à huit houres précises à la place de la barrière Saint-Jacques.

L'échafand y avait été dressé dès la veille au soir, à onze heures. Aussi la nouvelle de l'exécution avait-elle on le temps de se répandre, et le fanchre cortége avait éte précédé de grand matin pir un nombre considérable de spectateurs, que l'on peut évaluer à 30 mille personnes, moitié hommes, moitié femmes. moitié blouses, moitié habits. Les fenétres des maisons environnantes regorgeaient de curienx.

Dès six heures du matin, de forts détachements de la garde républicaine et des brigades de sergens de ville, commandées par des officiers de paix, avaient fait reculer le public, de manière à le maintenir en dehors des arbreformant l'entourage du rond-point de la

A l'arrivée de la voiture portant le condamné, une exclamation générale s'éleva pour faire place aussitôt au silence le plus profond. La haie de gardes républicains entourant l'échafand, ouverte pour laisser passer la voiture, se referma ; et celle-ci arrivée au pied des marches de la plate-forme, Lafourcade en descendit soutenn par les aides du bourreau.

Il est arrivé à demi-mort sur la plate-forme. Le placer sur la planche fatale et le glisser dans la demi-lone a ciè l'affaire d'une seconde. Un instant après, la justice des hommes partiels de certaines localités, le total de la po- était satisfaite, et la foule s'est écoulée en sipulation se trouvera diminue depuis 1841 de lence. Lafourende, qui demeurait à Montprès de deux millions d'habitants. A l'appui de martre, y laisse une veuve et de jounes en-

> - La cour de cassation (chambre criminelle), dans son audience d'aujourd'hui, après avoir entendu les rapports de MM. les conseillers Moreau et Rocher, a, sur les conclusions conformes de M. l'avocat général Plongoulm. rejeté les pourvois de Vion et Courtin. On se rappelle que Viou a été condamné à mort par la cour d'assises de la Seine pour l'assassinat commis sur la personne de M. Poirier-Desfontaines; et Courtin pour tentative d'empoisonnement sur la personne de sa femme.

${f ANNONCES}$.

NOUVEAU Requeil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne conte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre

J. M. LAMOTHE.

IN conformité à une résolution pas-ée à la séance du 5 juin 1851, il est donné avis que la salle de l'Institut-Canadiun ne peut plus être mier à la disposition d'aucune assemblée composée de personnes étrangères l'Institution, vu que cette salle est constamment occupée comme Chambre de Lecture. Par ordre.

Montréal 6 juin, 1851.

Sect. Arch. I. C.

L. W. MARCHAND.

Montréal, le 13 jain 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

E Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANCOIS LÉCUYER.

Montréal, 10 mai 1851.

L'annonce qui suit avant présente de ja queiques erreurs, est maintenant reproduite sous une forme convenable à son objet.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

RECUEIL DE CHANT GREGORIEN

A Busage des Eglises du Canada,

CONTENANT:

TES MESSES OF GRADUEL, tous les HYMNES ET PROSES, les HYMNES ET ANTHENNES en Phonneur de la STE. Viringe, sur les AIRS anciens et nonveaux, aussi tous les TONS ou PROCESSION-NAL sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX avec toutes les différentes FINALES; laMESSE pes MORTS la prose DIES IRÆ et le LIBERA, tels que les donne le Processionnal, et arrangés en musique pour le chant e a ccompagnement.

moment où il cherchait à le faire pénètrer l'ouvrage est de £3, dont le tiers payable d'avance. Les plus profondement dans sa poitrine. L'alerte Souscriptions doivent due transmises au Secrétariat de l l'Evêché de Montréal.

J. B. LABELLE. Organiste de la Peztoisse de N. D. de Montréal. Montréal, 10 Mai 1851.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

n recevra jusqu'au 20 Juin prochain les propositions de MM. les Entrepreneurs concernant des réparations considérables que Pon veut faire, taut à l'intérieur qu'à l'extérieur de PEGLISE et de la SACRISTIE de la Paroisse de Chateauguay. Pour autres informations, s'adresser à M. le Curé de la dite paroisse. Chateauguay, 23 Mai, 1851.

E Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant us grand assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE de toute d'scription. CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSOHIS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTE de diverses grandeurs, VIN BLANC, our le St. Sacrifice de la Mes e, reconnu pour être pur, ENCENS, CHE blanche et laune. Le tout sera vendu aux neix les alus réduits. et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

Montréal, 30 Mai 1851.

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

ES Soussignés viennent de recevoir par Great Britain Pearl, Wreath et John Bull leur assortiment da LIVRES DE PIETE, LITTERATURE, DHOIT, ME-DECINE, etc., etc.; la collection est tres-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvreges que sous celui des réliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Ainel. Calices, Chandellers, Croix de Procession et d'Allan. Calicus, Cibolies. Ostensoirs, Bénitiers, Enrettes, fost uments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaire, Statit-ettes diverses aussi en porcelaire, Veilleures, etc., etc. F. R. FAURU, Erre.

Rue St. Vinegal, No. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

ES Soussignés ont reçu directement de l'ence aude-là de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE. ** Cic. Rue St. Vincent, N = . 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils Jonent d'ouvrir quelques caisses de CHAPLAUX DE SOIE, Ire, qualité, pour MM, du Clorgé, p le 25 ; E. R. FABRU, de Cie.

Montreal 23 Mai, 1851.

PAPISSERIES FRANCAISES de 8 sous à 10 chelins le

L rouleau. VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE.

A vendre par F. R. FABRE, ET Cie. Montréal, 23 Mai, IS51.

AVIS AUX MESSIEURS DU CLERGE.

ES Soussignés proment la liberté de prévenir Messi-1/2 eurs les Curés et le Clergé en général qu'ils atten-dent par l's premiers arrivages d'Europe un assortiment de VIN BLANC acheté et choisi par eux à BORDEAUX, expressement pour l'usage du St. Sacrince de la Messe, et dont ils disposeront à des PRIX MODERES. E. ET V. HUDON.

Montréal, 2 mai 1851.

L' sou signé offre ses plus sincères remerclemens à se : a amis et au public en général et a l'honnour de les mormer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, me St. Paul, où il tiendra constamment un assortiment général de, mellieures PEINTURES, HULLES, BROSSES et PIN-CEAUX, aux plus bas jaix, et il espete par sa ponetua-lité mériter l'encouragement de ses compatifotes et ains. Tous ordres pour ouverges scront regus au No. 97, tue St. Paul, ou au No. 16, tue de l'Inspecteur, flotbourg des Récotlets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.

Montiéal, 13 Mai 1851.

IN CHANTRE, muni de bonnes recommandations de Montical. Pour les conditions, s'adresser au bureau des Mélanges Religioux.

A vendre à cette imprimerie :

LE MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautes et Paroisses du Diocese le Montreal

> AUGMENTE DU

MANDEMENT

DE MGR. L'EVEQUE DE MONTREAL

POUR LA

Visite Generale of Communantés

Paix: 239 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851,

CETTE maisen, déjà vonnue du public sous le nom de Pension Pricée, est sise à l'extrêmnté sopérieure à la Place Jacques-Cattier (ancien Marché-Neut), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tens des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions distributes le légal de la tranquillité, et toutes les attentions distributes le légal de la tranquillité, et toutes les attentions distributes le légal de la tranquillité, et toutes les attentions distributes le légal de la tranquillité, et toutes les attentions distributes le légal de la tranquillité, et toutes les attentions distributes le légal de la tranquillité, et toutes les attentions de la confession d déstrables. L'éta olissement a vue sur le fleure et réunit à la beauté du sit, e les avantages de la centralité, da voisi nage du pour et des débarcadères des chemms de éen Prix agains a ceny lachatels y a table d'anne.